

DIPLOME D'ÉPIDÉMIOLOGIE ANIMALE APPLIQUÉE (D.E.A.A.) Session 2023 : 04 septembre 2023 – 20 octobre 2023

L'École nationale vétérinaire d'Alfort (EnvA) organise un enseignement d'épidémiologie appliquée conduisant au Diplôme d'épidémiologie animale appliquée (D.E.A.A.) de l'École d'Alfort.

Cet enseignement vise à augmenter l'efficacité des acteurs en santé animale : développement de la qualité de leurs actions, meilleure collaboration avec les différents partenaires.

Des enseignants-chercheurs de l'EnvA et des professionnels de divers organismes participent à la formation : Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES), Direction générale de l'Alimentation (DGAI), Direction Départementale en charge de la Protection des Populations (DDecPP), Santé Publique France (SPF), Groupements de Défense Sanitaire du Bétail (GDS).

L'enseignement théorique et pratique se déroule à temps complet pendant sept semaines et les participants doivent être libérés de toute obligation professionnelle.

Le stage dure 15 jours.

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participants devront être capables, dans le domaine de l'épidémiologie animale appliquée:

- De présenter les démarches de l'épidémiologie descriptive, de l'épidémiologie analytique et de l'épidémiologie évaluative ;
- De les appliquer à des actions épidémiologiques ;
- D'apporter une contribution efficace aux différentes étapes du travail d'une équipe réalisant une enquête épidémiologique.

PERSONNES INTERESSEES

Le D.E.A.A. peut intéresser tous les acteurs en santé animale, possédant une ou plusieurs des caractéristiques suivantes :

- Travaillant dans un cadre public, salarial, ou libéral,
- Chargés de l'exécution ou de l'adaptation de programmes de santé animale, à l'échelon d'une région ou d'une unité de production,
- Participant à des actions de surveillance épidémiologique, en santé animale, en santé publique vétérinaire, ou de suivi d'un système de production (médecine vétérinaire préventive),
- Devant évaluer les besoins de santé d'un secteur, l'opportunité, la pertinence ou l'efficacité d'une action de santé,
- Investis d'une fonction de décision, ou d'aide à la décision en santé animale.

Cet enseignement n'est pas destiné à des chercheurs en épidémiologie. Le diplôme d'épidémiologie animale appliquée est ouvert à toute personne possédant au moins un brevet de technicien et pouvant justifier d'acquis professionnels suffisants.

ORGANISATION DU D.E.A.A. 2023

ENSEIGNEMENTS THEORIQUES

04 septembre 2023 – 20 octobre 2023 : Ecole vétérinaire d'Alfort

- Bases en épidémiologie (1 semaine)
- Rappels en statistiques (1 semaine)
- Enquêtes en épidémiologie (méthodes, réalisation et analyse des résultats) (2 semaines)
- Epidémiologie appliquée à la lutte contre les maladies (2 semaines)
- Santé publique (1 semaine)
- Contrôle de connaissances

STAGE ET SOUTENANCE DE MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

- Le stage doit avoir une durée de minimum 15 jours et doit faire l'objet d'un rapport de stage.
- La soutenance orale peut avoir lieu entre décembre 2023 et juin 2024 maximum.

INSCRIPTION

Le montant des droits d'inscription est de : **923 Euros** dans le cadre d'une inscription personnelle, et de **1904 €** dans le cadre d'une prise en charge par un organisme tiers ou via une bourse. Cet enseignement est utilisable dans le cadre de la formation continue.

Le paiement des droits d'inscription ne concerne que la participation à l'enseignement (et la fourniture de tous les documents correspondants).

Date limite pour la réception des candidatures : 31 mai 2023.

Téléchargement du dossier d'inscription : <http://aeema.vet-alfort.fr/index.php/enseignements/deaa>

RENSEIGNEMENTS

Dr Julie RIVIERE

ENVA – Unité Maladies Réglementées, Zoonoses et Epidémiologie
7 avenue du Général de Gaulle, 94704 Maisons-Alfort,
(33) (0)1 43.96.72.24
Mél : julie.riviere@vet-alfort.fr